

Fédération suisse des spiritueux  
Groupement suisse des spiritueux de marque

COMMUNIQUE DE PRESSE  
Berne / Genève, le 8 mars 2001

**Effets de l'harmonisation fiscale**  
**BAISSE DE LA CONSOMMATION DES SPIRITUEUX**

**La Fédération suisse des spiritueux (FSS) et le Groupement suisse des spiritueux de marque (GSM) ont pris connaissance avec satisfaction du résultat de la dernière enquête de consommation menée par l'Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies (ISPA) sur mandat de la Régie fédérale des alcools. Celle-ci montre que la baisse des prix consécutive à l'harmonisation fiscale du 1<sup>er</sup> juillet 1999 n'a pas provoqué la hausse de consommation cataclysmique, prédite par certains milieux. En effet, après une brève flambée, le volume des spiritueux consommés en Suisse s'établit à 12% de la consommation totale de boissons alcoolisées. Etant donnée la baisse constante de la consommation tant des boissons alcoolisées en général que des spiritueux en particulier, enregistrés tant en Suisse qu'en Europe occidentale ces 15 dernières années, la FSS et le GSM avaient toujours soutenu que la baisse des prix des spiritueux n'aurait d'autre effet que d'encourager les Suisses à faire leurs achats en Suisse plutôt qu'à l'étranger.**

En Suisse, avec 12%, la part des spiritueux dans la consommation totale de boissons alcoolisées, reste plus faible que chez la plupart de ses voisins. Ainsi, les spiritueux représentent, en France, 22% et, en Allemagne, 19% du total des boissons alcoolisées.

**Augmentation des achats domestiques : positif pour l'AVS**

Les achats de spiritueux effectués en Suisse ont augmenté de 17%. Rappelons que l'AVS reçoit 90% des recettes fiscales sur les boissons alcoolisées, le solde étant dévolu à la prévention de la consommation abusive.

La taxe suisse sur l'alcool reste, rappelons-le, plus élevée que chez les pays voisins. Ainsi, si nous prenons une bouteille de 70cl de spiritueux à 40%, la taxe sur l'alcool est de plus de 8 francs en Suisse, de 6 francs 40 en France, de 5 francs 80 en Allemagne.

**Consommation modérée : les associations professionnelles s'engagent concrètement**

Il apparaît toutefois une évolution des habitudes de consommation, en particulier chez les jeunes, dont certains montrent une tendance à abuser des boissons alcoolisées lors de fêtes et soirées entre amis. La consommation abusive, en particulier chez les jeunes,

- Fédération suisse des spiritueux – Amthausgasse 1 – case postale – 3000 Berne 7
- Groupement suisse des spiritueux de marque - Gurzelngasse 27 - 4500 Solothurn

est un problème sérieux. C'est pourquoi les associations professionnelles n'ont pas attendu pour contribuer à prévenir ce phénomène.

Ainsi, la FSS, aux côtés de l'ISPA, participe au lancement d'une campagne baptisée EDUC'ALCOOL. Calquée sur une campagne qui a fait ses preuves au Canada, elle est destinée à enseigner aux jeunes à consommer l'alcool avec modération.

Pour sa part, le GSM, en collaboration avec la Fédération genevoise de prévention de l'alcoolisme, a réalisé l'été passé une vidéo de formation destinée aux caissières et caissiers des grandes surfaces, pour leur apprendre à faire respecter l'art. 41 de la loi sur l'alcool, interdisant la vente de spiritueux aux mineurs. Disponible en français et en allemand, cette vidéo de 8 minutes a déjà été commandée à plus de 300 exemplaires par les principaux distributeurs du pays.

---

*Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser à :*

- *Pour la FSS:  
Ernest Dällenbach, tél. 031/312 41 41, e-mail: daellenbach@wineandspirit.ch*
- *Pour le GSM:  
Alexandra Rys, tél. 022/786 54 55, e-mail : arys@rochat-pr.ch*